

tendus de compléter cette voie à une date telle qu'il leur serait pratiquement impossible de commencer les travaux et de les compléter, à moins que le Gouvernement s'attendit absolument, que sans tenir compte de la volonté du Parlement, les entrepreneurs devaient commencer les travaux et construire ce chemin.

Je ne blâme pas le Cabinet d'avoir passé ce contrat avant la session du Parlement, mais je le condamne d'avoir conclu ce traité sans posséder au préalable des renseignements de nature à le justifier d'aliéner une aussi grande partie du domaine public.

Je le blâme d'avoir fait ce contrat sans donner l'occasion à d'autres entrepreneurs de soumissionner pour cette entreprise, et probablement épargner ainsi au pays la différence qu'il y a entre le coût réel et le montant que le Trésor public devra déboursier avec les entrepreneurs actuels.

Je le blâme de s'être lancé dans une aussi vaste entreprise sans posséder les indications qui étaient de nature à le justifier complètement d'adopter une route plutôt qu'une autre.

Mais mon honorable ami a soulevé, il y a quelques instants, un point que j'aimerais à discuter, je veux parler du motif allégué par le Gouvernement pour refuser l'offre des Rothschild.

L'honorable M. MILLS : Ils n'ont pas fait d'offre.

L'honorable M. LOUGHEED : Naturellement j'accepte la déclaration de mon honorable ami, mais je crois qu'une offre a été faite de construire un chemin à partir de la tête du canal Lynn, moyennant une subvention de 5,000 acres de terre par mille.

L'honorable M. BOULTON : La compagnie qui a fait l'offre se nomme la Compagnie Rothschild d'exploration, ayant ses quartiers généraux à San Francisco.

L'honorable M. MILLS : Une institution des Etats-Unis.

L'honorable M. LOUGHEED : Mon honorable ami a conçu soudainement une étrange aversion pour les institutions des Etats-Unis.

L'honorable M. MILLS : Non.

L'honorable M. LOUGHEED : J'ai compris que le parti libéral avait pendant bien des années dénoncé les conservateurs, à cause de leur hostilité pour les Etats-Unis, et de leur refus de prendre des mesures pour établir des relations réciproques de quelque nature que ce fut.

Je parle sans avoir obtenu au préalable des renseignements très exacts, mais il me semble que les routes partant de la tête du canal Lynn et se reliant à la navigation, auraient été beaucoup plus favorables au Canada qu'un chemin de la rivière Stikine au lac Teslin.

L'honorable M. MILLS : Si à partir de la tête du canal Lynn le territoire était canadien.

L'honorable M. LOUGHEED : Parlons d'abord de cette partie là de la question. En vous servant de la rivière Stikine à partir de Wrangle jusqu'à ce que vous atteigniez le territoire canadien, vous vous assujettissez par là même à tous les règlements vexatoires relatifs à la douane et aux lois du commerce côtier que les Etats-Unis ont toujours exécutés au préjudice des intérêts maritimes du Canada. Nous n'avons jamais, d'après ce que j'en sais—je ne dis pas que mon expérience est aussi étendue que celle de certains honorables messieurs que je vois devant moi,—et je ne crois pas que mon honorable ami puisse signaler un seul exemple au Canada ou aux Etats-Unis, où il nous a été donné d'éprouver de sérieux embarras parce que l'une de nos voies ferrées avait ses têtes de lignes dans le pays voisin. Depuis un demi-siècle, les relations du Canada avec les Etats-Unis ont presque continuellement été troublées par le malaise résultant de l'application des lois sur la navigation entre ces deux pays. Une année à peine s'est-elle écoulée sans que nous ayons eu des difficultés avec les Etats-Unis à raison des règlements de douane et des lois relatives au commerce côtier, nuisibles les uns et les autres, et se rapportant à la navigation des divers cours d'eau et rivières se trouvant entre le pays voisin et le Canada. Il n'y a pas un homme qui sache cela mieux que mon honorable ami le chef de la droite; il admet, et il le fait bien franchement, que nous aurons à faire face à ces mêmes difficultés dans la navigation de la rivière Stikine, à partir de Wrangle jusqu'à ce que nous